



# Selectour Afat



## ICI Voyages Sélectour

### CONTRAT DE VOYAGE FORFAIT TOURISTIQUE

#### ICI Voyages Sélectour

18, avenue Maurice Petsche 05100 - Briançon

N° Immatriculation IM0055100001

☎ 00 33 (0)4 92 200 300

@ richard@icivoyages.com

#### « L'ORGANISATEUR » ICI Voyages Sélectour

Dénomination sociale de l'entreprise ICI Voyages

N° Immatriculation IM 005100001

Adresse : 18, avenue Maurice Petsche 05100 - Briançon

☎ 0033 (0)4 92 200 300

@ [richard@icivoyages.com](mailto:richard@icivoyages.com)

#### I - VOYAGEUR(S)

##### Client GROUPE CBGA

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal

☎

@

##### Autre(s) Participant(s)/Voyageur(s)

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) : **non**

Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

- Commande d'un séjour : les données nécessaires au traitement de votre commande seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat
- Gestion de la relation commerciale : les données seront conservées (au plus tard) 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : ICI Voyages Sélectour 18, avenue Maurice Petsche 05100 - Briançon ou un courrier électronique à [richard@icivoyages.com](mailto:richard@icivoyages.com)

## II - INFORMATIONS VOYAGE

### INTITULE DU FORFAIT

Type Voyage Géologie - CBGA  
Nom/référence/ Iles Eoliennes  
Du 23/10/2019. au 30/10/2019.

**PAYS** Italie  
**DESTINATION** Sicile / Iles Eoliennes  
**TRANSPORT**

**Air** Vol réguliers

**Détail des plans de vols et identité des compagnies aériennes susceptibles d'opérer les vols :**

**Aller :** 23/10/2019  
Vol AF 1290 de Paris Charles De Gaulle vers Catania opéré par Air France

**Retour :** 30/10/2019  
Vol AF 1291 de Catania vers Paris Charles De Gaulle opéré par Air France

- **Classe** économique

En temps utile avant le début du voyage ou du séjour et conformément à l'article L. 211-10 du Code du Tourisme, vous seront remis les documents nécessaires ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et [en cas de transport] l'heure limite d'enregistrement ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

### ITINERAIRE

(Circuit, croisière, etc...)

.....  
.....  
**X Programme communiqué au client**

### HÉBERGEMENT

Situation et caractéristiques **selon programme site CBGA.**  
Catégorie selon les normes locales **selon programme site CBGA**  
Langue des animations (encadrement) **Français**  
Nombre de nuits 7 hors transport

### REPAS\*

\* Hors repas fournis pendant le transport et en fonction des heures d'arrivée et de départ.  
½ pension

### ACTIVITES INCLUSES DANS LE FORFAIT

**Visite/excursion/activités: selon programme site CBGA**

Pour les visites/excursions/activités effectuées en groupe, la taille approximative du groupe est de **24 personnes**  
Langue **Français**

**PERSONNES A MOBILITE REDUITE** De façon générale, ce voyage est adapté aux personnes à mobilité réduite : **non**

Besoins particuliers exprimés par le voyageur à mobilité réduite .....  
Adéquation du voyage ou du séjour à ces besoins .....

## III - FORMALITES

**FORMALITES - POLICE :** \* (11)

**Pour les ressortissants français :**

x **Passeport** (validité postérieure à la date du retour/pages vierges successives)  
x **CNI** (en cours de validité)

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination.

**Formalités sanitaires :** Voir médecin traitant

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

<https://www.pasteur.fr/fr>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

#### **Mineurs :**

Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille.

**Formalités spécifiques :** Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire : CERFA n°15646\*01 à télécharger :

[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15646.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do).

## **VI - PRIX ET ANNULATION**

### **PRIX**

**Ce prix comprend :**

- Vols A/R Air France Transport - directs
- Taxes aéroportuaires & taxe carburant
- Transport à destination - autocar
- Hébergement 7 nuits \*\*\* - chambre double
- Repas tels que mentionnés au programme site CBGA
- Traversées Maritimes telles que mentionnée au programme site CBGA
- Visites & excursions telles que mentionnées au programme site CBGA
- Taxes de séjour
- Assurance Axelliance contrat Pack Multirisques Groupe n° 58 224 337
- Encadrement Géologique CBGA
- Accompagnateur CBGA depuis Paris Charles De Gaulle

**Ce prix ne comprend pas :**

- Supplément Single 195,00 €
- Dépenses personnelles & pourboires
- Toute prestation non mentionnée dans la rubrique ce prix comprend

**Prix total TTC 1695,00 € / personne.**

**Acompte versé ce jour, de ..... €**

**MODE DE REGLEMENT :**

**Calendrier de paiement :**

**30% pour une inscription avant le 01/07/2019**

**Solde à régler avant le 22/09/2019**

Le détaillant se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le client et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-dessous.

**ASSURANCE** Incluse dans le forfait  
**ASSUREUR** Axelliance N° police 58 224 437 site CBGA

### **PRIX**

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez

informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée :

**Part du Transport :**

**Redevances et taxes connues à la date du contrat :**

**Part des achats en Devises et taux de référence :**

Pour toute hausse supérieure à 8%, vous recevrez sur un support durable le détail de la variation du prix, ses conséquences sur le prix du forfait, le choix qui s'offre à vous d'accepter ou de refuser dans un délai raisonnable et des conséquences de l'absence de réponse.

**ANNULATION PAR LE VOYAGEUR**

**Absence de droit de rétractation**

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

**Frais d'annulation/résolution du contrat**

Le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total du voyage) :

x **Frais réels d'annulation :** L'annulation du contrat par le voyageur donnera lieu à l'application des frais réels supportés par l'organisateur et le détaillant.

**ANNULATION PAR LE DETAILLANT OU L'ORGANISATEUR**

Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si le nombre minimum de ..... participants n'est pas inscrit :

- 20 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.
- 7 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est de 2 à 6 jours.
- 48h avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est 2 jours.
- Le Voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

**V - CONTACT - RESPONSABILITE - RECLAMATIONS**

**CONTACT**

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais :

**ICI Voyages Sélectour 18, avenue Maurice Petsche 05100 - Briançon**

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

**RESPONSABILITE**

Le détaillant et l'organisateur sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent contrat et sont tenus d'apporter de l'aide au voyageur en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

**GARANT FINANCIER DU DETAILLANT**

APST 15, avenue Carnot 75017 - Paris

**ASSUREUR DE RESPONSABILITE CIVILE DU DETAILLANT**

Assurinco 122 bis, quai de Tounis - 31000 Toulouse

**CESSION DU CONTRAT**

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le présent contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'agence dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués.

## RECLAMATIONS & MEDIATION

Le voyageur peut saisir le service client du détaillant de toute réclamation, à l'adresse suivante : ICI Voyages Sélectour 18, avenue Maurice Petsche 05100 - Briançon par [lettre RAR ou mail à [richard@icivoyages.com](mailto:richard@icivoyages.com) accompagné(e) de tout justificatif.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel). Si la vente s'effectue en ligne, le voyageur a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site <https://webgate.ec.europa.eu/odr> pour régler son litige.

## EXIGENCES PARTICULIERES DU VOYAGEUR ACCEPTEES PAR LE DETAILLANT

### MINEUR NON-ACCOMPAGNE

Contact du mineur non-accompagné sur le lieu de séjour

.....

### VI – SIGNATURE

Je soussigné (nom, prénom) CIRIO Raymond agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres voyageurs inscrits, certifie (i) avoir pris connaissance – avant la conclusion du présent contrat – de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions particulières de vente de voyages et du formulaire standard d'information, (ii) avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique conseils-aux-voyageurs du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> (plus spécifiquement concernant les sous rubriques « risque pays » et « santé ») à consulter régulièrement jusqu'au départ, (iii) avoir pris connaissance de la brochure et/ou le devis et le programme de l'organisateur, ainsi que (iv) des conditions de garantie des assurances souscrites et (v) du document d'information m'invitant à vérifier que je ne suis pas déjà couvert pour les garanties éventuellement souscrites, et du formulaire d'information standard joint à ce document (vi).

Date :

Signatures :

Le Client

ICI Voyages Sélectour



